

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Le mercredi 24 avril 2024

19h30

PRÉSENTS M. Georges R. Savoie

M. Philippe Allain

Mad. Albertine Savoie

M. Denis Doiron (à distance)

M. Eymard Savoie

M. Michael Comeau

ABSENTS M. Jeannot Doiron, directeur général et greffier municipal AUTRES Mad. Jessica Robichaud MacKnight, greffière suppléante

1. Ouverture de la séance

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion extraordinaire du conseil à 19h47.

2. Relevé des présences

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

3. Déclaration conflit d'intérêt

Aucune déclaration

4. Lecture de l'ordre du jour

24-5201

Proposé par M. Eymard Savoie

Proposé par M. Michael Comeau

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du conseil du 24 avril soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

5. Plaintes reçues (Huis clos)

24-5202

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par M. Michael Comeau

Il est résolu de se constituer en comité à huis clos à 19h48.

ADOPTÉ

24-5205

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Il est résolu de revenir en réunion extraordinaire à 19h51.

ADOPTÉ

24-5206

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par M. Philippe Allain

Que le conseil municipal a tenu une réunion à huis clos pour discuter des plaintes reçues.

IL EST RÉSOLU que le conseil ratifie les directives données à huis clos par rapport aux plaintes en question.

ADOPTÉ

6. Factures égout Villa Neguac

24-5207

Proposé par Mad. Albertine Savoie

Appuyé par M. Philippe Allain

Que le conseil municipal accepte que l'avocat de la municipalité maître André Daigle soit contacté afin de suivre ses recommandations pour trouver une solution concernant la facture d'égout de la Villa Neguac.

ADOPTÉ

7. Ajournement

L'ordre du jour étant épuisé, M. Eymard Savoie, propose l'ajournement à 19h56.

Mad. Jessica Robichaud	M. Georges R. Savoie, Maire
MacKnight, greffière suppléante	